

Le Tour passe à Mirande

Circulation, stationnements règlementés



Le Tour passe à Mirande

Le 17 juillet prochain, le Tour de France traversera le **département du Gers** dans le cadre de la 12ème étape de l'édition 2025, entre Auch (Gers) et Hautacam (Hautes-Pyrénées). Le Tour de France passera par Mirande à partir de 11h50 sur la RD 1021 (RN21), avec le passage de la caravane .

Quelques aménagements vont donc être réalisés tout au long du parcours :

CIRCULATION INTERDITE

de 10 heures à 15 heures

STATIONNEMENT INTERDIT

de 8h à 15h tout au long de la RD 1021 (RN21), sauf sur le parking de covoiturage situé avenue d'Etigny,

Les petits conseils du département :

- Photos, vidéos, snaps, tweets, stories... Rien ne justifie de se mettre en danger, n'empiétez pas sur la chaussée ;
- Restez derrière les barrières de sécurité s'il y en a. À l'approche de la caravane et des coureurs, ne changez pas d'emplacement au dernier moment ;
- N'aspergez pas les cyclistes et ne courez pas à côté d'eux. Pour leur sécurité, n'allez pas au-devant d'eux, même pour les encourager ;
- Ne vous installez pas à la sortie d'un virage, où la visibilité est plus faible. Ecartez vous le plus possible de la chaussée. Les bas-côtés peuvent être utilisés par les coureurs ;
- Tenez les chiens en laisse au bord de la route ;

En cas de forte chaleur, pensez aux casquettes et crème solaire. Hydratez vous régulièrement ainsi que vos enfants, même s'ils ne le réclament pas

Traversée de la sous préfecture

Le passage de la caravane est prévu à 11h50.

Le passage des coureurs à 13h50.